



ENFANCE & JEUNESSE, SOLIDARITÉ

L'ÉCOLE DES PARENTS, RÉSEAU D'ACTEURS DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, MAINTIENT UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Mis en ligne le 19 mars 2020

Dans le cadre des mesures visant à limiter la diffusion du coronavirus, les autorités publiques ont décidé la fermeture temporaire de l'ensemble des structures d'accueils de jeunes enfants et d'établissements scolaires, ainsi que toute autre structure accueillant du public.

L'école des parents se retrouve donc obligée d'annuler les rendez-vous physiques, mais **elle tient à maintenir tout de même un accueil téléphonique pour les familles (parents) et pour les jeunes.**

Si vous avez besoin de parler à un psychologue, vous pouvez en faire la demande via ce formulaire :

pour les parents : forms.gle/jaq5aXNPbb2e4Brc6

pour les jeunes : forms.gle/tjH8nksuZAVWNeKq5

Par ailleurs, si l'accès à internet est compliqué, vous pouvez laisser un message en téléphonant au secrétariat (02.40.35.47.73) pour être recontacté en cas de besoin. Vous allez tomber sur le répondeur, nous vous invitons à laisser un message avec les éléments suivants :

Pour les familles :

le nom

le numéro de téléphone

le créneau horaire souhaité (10-13 ou 15-18)

Pour les jeunes :

le prénom

l'âge

le jour souhaité (lundi, mercredi ou vendredi)



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois. Fermeture du 18 juillet au 22 août 2020.